



MEET FM 93.3

FICHE MISSION

Le Cefir recherche 1 jeune pour une mission de service civique Pour dynamiser sa radio locale interculturelle, radio MEET FM 93.3

Cette mission sera effectuée au sein d'une radio associative et donc s'inscrit dans une démarche d'intérêt général à travers l'outil radiophonique.

Activités confiées au volontaire :

Après avoir pris connaissance de la philosophie de la RADIO, puis s'être familiarisé avec les installations techniques et la grille de programme existante, le volontaire aura pour mission :

- de contribuer à la réalisation de reportages
- de contribuer à la réalisation des montages

Le volontaire aura donc pour activité de soutenir l'équipe de salariés et de bénévoles pour la réalisation de ces objectifs.

Le volontaire vient dynamiser l'équipe de la radio, et ne vient en aucun cas s'y substituer, en effet, le jeune pourra être force de proposition, donner de nouvelles idées de reportages, apporter sa façon de voir les choses, qui sont de fait différentes et complémentaires. Il sera accompagné par un tuteur au sein de la radio.

Radio MEET FM est une radio associative interculturelle et non commerciale de proximité animée par 1 salarié et une quinzaine de bénévoles. L'apport d'un volontaire se sentant attiré par la communication radiophonique permettra d'ouvrir de nouveaux horizons et de développer de nouvelles formes d'expression.

Durant la mission, une formation civique et citoyenne sera organisée.

Lieux de réalisation de la mission :

66 rue du Fort Louis 59140 DUNKERQUE

Publics touchés :

Le volontaire effectuera sa mission avec différents publics, tout d'abord avec les salariés de l'association, de la radio, les bénévoles, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes. Mais aussi avec



les représentants et les publics accompagnés par les associations locales, les centres sociaux, maisons de quartier, et les différents acteurs culturels locaux...

Cette mission lui permettra d'appréhender des publics très variés et donnera la possibilité à n'importe quel jeune d'y accéder. En effet, il ne faut pas de compétences particulières, il faut avoir un intérêt certain pour effectuer la mission au sein d'une radio associative.

Calendrier :

1^{er} mars 2025

Durée de la mission :

8 mois à raison de 24 H/semaine

Conditions d'âge :

Avoir entre 16 et 25 ans (ou 30 ans en cas de handicap)

Montant de l'indemnité :

Indemnité nette : 504,98 €/mois

Prestation de subsistance : 114,85 €/mois

Soit un total de 619,83 €/mois

Personne à contacter :

Myriam COLPAERT – cefir@cefir.fr

CEFIR / RADIO MEET FM 93.3 – 66 rue du Fort Louis 59140 DUNKERQUE

03.28.63.71.87

Renseignements sur le Service Civique :

<https://www.service-civique.gouv.fr>